# LES DÉBATS D'HIER A LA CHAMBRE

Paris, 16. — La Chambre s'est réunie à 9 h. 40, sous la présidence de M. Gratien Candace, vice-président.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi de M. FIE et de plusieurs de ses collègues, tendant au rajustement des rentes des victimes des accidents du travail.

Le président demande à la Chambre de suspendre la séance quelques minutes pour attendre l'arrivée d'un membre du gouvernement.

La séance est suspendue.

La séance est reprise à 10 h. 05.

M. BADIE déclare que ses amis radicaux voteront le projet, mais il regrette de n'avoir pu obtenir des chiffres indiscutés sur les conséquences financières de la réforme.

M. COSTES, communiste, espère que le Sénat votera rapidement le texte que la Chambre va lui envoyer.

M. FIE expose les dispositions de la proposition de loi qui a pour objet de compenser, par des majorations accordées aux rentiers victimes d'accidents du travail survenus avant le 1er janvier 1939, la différence qui existe entre les réparations dites accidents et celle des sinistrés réglés par la loi du 1er juillet 1938.

Le ministère des Finances chiffre la dépense à 520 millions ; la Fédération des Mutilés du Travail l'évalue seulement à 140 millions, les compagnies d'assurances sont d'ailleurs à même de faire face aux nouvelles charges qui leur incomberont.

M. PEISSEL, président de la commission d'assurances sociales demande à la Chambre d'être unanime à voter le projet.

M. RAMETTE, rapporteur pour avis de la commission des Finances, indique que le ministère des Finances évalue à 520.000 le nombre des bénéficiaires de majorations, mais ce nombre sera beaucoup moins élevé du fait que les mutilés de 1 à 9 %, les plus nombreux, sont exclus du projet, que parmi les autres (incapacités de 10 à 14 %), un grand nombre d'entre eux sont bénéficiaires de rentes calculées sur un salaire égal ou supérieur à 12.000 francs et seront de ce fait également exclus de la loi.

La Fédération nationale des Mutilés ramène la dépense au chiffre total de 134 millions environ.

M. VALENTIN fait savoir que les Socialistes voteront le projet.

### Le projet est voté à l'unanimité

La Chambre passe à la discussion des articles.

L'article premier stipule qu'à partir du 1er janvier 1939, les allocations iront de 780 francs par an pour une incapacité de 10 à 14 % à 11.400 pour une incapacité de 100 % rendant nécessaire l'aide d'une tierce personne ; les travailleurs agricoles sont inclus dans la loi.

*M. Charles VALENTIN*
*Député de DUNKERQUE.*
(Ph Keystone)

**L'article premier est adopté avec un amendement de M. Fie, stipulant que lorsque la rente allouée à un mutilé du travail atteint d'une incapacité égale ou supérieure à 10 % et ayant été victime d'un accident survenu avant le 6 janvier 1939, aura été calculée sur un salaire annuel supérieur à 12.000 francs, la majoration sera égale à la différence entre la rente allouée en application de la loi du 9 avril 1898 et la rente qui lui aurait été attribuée dans le même cas en application de la loi du 1er juillet 1938, entrée en application le 1er janvier 1939.**

Les articles 2, 3 et 4 sont adoptés.

Art. 2. — **Les veuves et ascendants des victimes d'un accident du travail bénéficieront d'une pension qui ne pourra être inférieure à 300 francs par an. Les orphelins recevront une allocation égale à la différence entre la rente découlant de la loi de 1898 et celle découlant de la loi de juillet 1938 et calculée sur un salaire annuel de 12.000 francs.**

Art. 3. — **La bonification annuelle de 2.000 francs accordée aux mutilés ayant besoin de l'assistance d'une tierce personne est portée à 5.000 francs.**

**L'ensemble de la proposition de loi est mis aux voix et voté à l'unanimité des 595 votants.**

### La réforme électorale

La Chambre passe à la discussion de l'article 7 du projet de réforme électorale.

M. FROSSARD demande la suppression de cet article. Il condamne la liste bloquée, rappelle qu'à deux reprises, la Chambre s'est déclarée favorable au panachage et lui demande de rester fidèle à son attitude.

L'orateur montre ensuite que si le texte de la commission était adopté, presque tous les départements ruraux perdraient un ou deux députés et que la paysannerie serait écrasée sous la loi du nombre.

M. TREMINTIN, rapporteur, constate que l'amendement de M. Frossard est purement négatif et ajoute que si l'article 7 était supprimé, la commission serait dans l'obligation d'en reprendre la plupart des termes.

M. FROSSARD répond qu'il est prêt à renoncer à sa demande de suppression de l'article 7, si la commission promet de prendre immédiatement en considération l'amendement Pinault en faveur du panachage.

M. CAYREL, président de la commission, propose alors que l'on réserve le premier paragraphe de l'article 7 qui fixe le principe du quotient fixe, la Chambre pouvant voter les autres paragraphes en se prononçant ainsi pour ou contre le panachage.

M. Frossard prend acte du fait que la commission n'a pas pris de position définitive en ce qui concerne le quotient fixe et le panachage et retire en conséquence son amendement.

Suite du débat à 16 heures.

# LA SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI

**La séance est ouverte à 16 h. 05, sous la présidence de M. Jacques Duclos, vice-président.**

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des propositions de loi tendant à établir la représentation proportionnelle dans les élections législatives.

L'article 7, M. PINAULT (Ille-et-Vilaine), soutient un amendement tendant à inscrire dans le texte la phrase suivante : « **Le panachage, c'est-à-dire la possibilité de remplacer les noms des listes par d'autres noms au choix des électeurs est valable** ».

M. Pinault se borne à rappeler que par deux fois, la Chambre s'est prononcée à une forte majorité pour le panachage.

M. CAYREL, président de la commission du suffrage universel, demande alors à la Chambre de dire nettement quel est son sentiment à ce sujet.

### L'amendement Pinault est voté par 368 voix contre 188

M. PINELLI (Seine) se prononce pour le panachage, plutôt que pour la liste bloquée.

Au nom des communistes, M. BONTE combat le panachage et se déclare partisan de la représentation proportionnelle.

MM. MORINAUD (Constantine) ; SOURIOUX (Creuse) ; BRIQUET (Eure) se prononcent pour le panachage.

M. DENAIS (Paris) estime que le panachage ne peut que nuire au principe de la R. P., en facilitant les manœuvres les plus condamnables.

M. CRUTEL proteste contre le fait qu'on a permis à M. Pinault de présenter et modifier son amendement, alors que lui-même et ses amis n'ont pas pû déposer d'amendement.

Puis M. Pinault s'explique sur la modification de pure forme apportée à son amendement initial.

M. RAMADIER estime que l'amendement Pinault devrait être considéré comme article additionnel.

L'amendement mis aux voix donne lieu à pointage.

A la reprise, à 17 h. 50, le président fait connaître que **l'amendement Pinault est accepté par 368 voix contre 188.** Il devient l'article 6 bis conçu ainsi : « **Le panachage, c'est-à-dire la possibilité de remplacer les noms des listes par d'autres noms au choix de l'électeur, est valable** ».

L'article 6 ter qui déclare nuls les bulletins panachés s'ils sont imprimés, donne lieu à une discussion entre MM. CAYREL et Louis MARIN d'une part, qui le défendent et M. Pierre COT, de l'autre qui le combat comme contraire à la liberté des électeurs et des partis.

M. Cot estime que la répartition des restes doit être départementale et non nationale, car, autrement, un trop grand nombre de députés ne dépendrait que des partis.

**L'article 6 ter est adopté.**

L'article 7 est abordé. Le premier alinéa en est réservé et le second, suivant lequel la moyenne de chaque liste est déterminée par la division du nombre des candidats par le total des suffrages et suivant lequel il est attribué à chaque liste autant de sièges que sa moyenne contient de fois le quotient électoral, se voit déposer une demande de scrutin par M. Frossard. **Il est adopté par 501 voix contre 87.**

La suite du débat à mardi matin ; séance levée 18 h. 20.

# UNE EXPOSITION DE LA SÉCURITÉ S'EST OUVERTE A PARIS

(DE NOTRE REDACTION PARISIENNE)

Le problème de la défense passive a pris, à Paris, une place de premier plan. Pour mieux aider à la solution de ce problème, une œuvre, patronnée par le Président de la République et tous les membres du gouvernement, a été récemment fondée, en vue, notamment, de la sécurité et de l'organisation des secours. Elle a installé, pour dix jours, sur l'Esplanade des Invalides, une exposition, qui a été inaugurée, hier, par M. Daladier, président du Conseil, ministre de la Défense Nationale et de la Guerre, entouré de nombreuses personnalités politiques et militaires. Qu'on se rassure ! Malgré le présence d'engins de guerre braqués vers le ciel, ça ne sentait nullement le danger extérieur, ni de loin, ni de près.

### Une éducation nécessaire

Les pouvoirs publics ont pensé que le Parisien, parfois trop insouciant du péril présent ou futur, avait besoin d'être éduqué et préparé en cas de « coup dur ». L'exposition qui vient de s'ouvrir, et qui est complétée par une semaine nationale de la sécurité arrive à son heure et est fort intéressante.

Les présentations concernant surtout la défense passive, sont particulièrement frappantes et instructives. Les organisateurs se sont efforcés de montrer aux visiteurs, sans les effrayer en aucune manière, la meilleure méthode à suivre pour faire face à tous les risques de guerre : gaz, éboulements, incendies, éclatements de conduites d'eau ou de gaz, courts-circuits, etc... C'est une préparation complète au danger, obligeant les intéressés à prévoir et à se plier à une discipline collective indispensable. Pendant une semaine, des démonstrations publiques indiqueront tous les dispositifs à prendre en cas d'alerte. Officiers du Génie, médecins-majors, pompiers ont pour mission de montrer aux civils de tout âge et de toute condition comment mettre un masque à gaz, éteindre un commencement d'incendie, soigner une blessure en attendant l'arrivée du docteur, etc...

### La sirène a retenti

Pour que la leçon de choses soit complète et profitable, une mise en scène appropriée a été prévue. La tranchée-abri contre les bombardements aériens n'a pas été oubliée. Un sous-sol a été creusé au lieu même de l'Exposition. Voici que la sirène se fait entendre. Tout le monde en bas, et l'on reste ainsi sous terre tant que dure l'alerte. Çà n'est pas très confortable, et il vous est conseillé de prendre une couverture, un oreiller, et vous armer de beaucoup de patience. A la lumière électrique, on y lit d'excellents conseils, des instructions précises, des recommandations présentes en vue d'éviter la panique. Par surplus, un cinéma anime toutes ces expériences et démonstrations. Les hommes peuvent y faire une belote et les femmes sont autorisées à apporter leurs bas à reprisser. Quant aux enfants, ils restent blottis près de la maman ou de la grand'mère.

Et dès hier, une foule nombreuse et docile est venue s'initier aux différentes manœuvres de la défense passive, se prêtant avec la meilleure grâce aux exigences des officiels, tandis que tout là-haut, dans le ciel bleu, juste au-dessus du dôme des Invalides, deux énormes ballons « saucisses » (plaient, de tous côtés, l'arrivée d'un ennemi... qui n'est heureusement pas venu, et que, d'ailleurs on n'attendait pas.

**Félix SERGENT.**

# LE CONCIERGE d'une prison de Madrid aurait avoué 225 assassinats

Madrid, 16. — On vient de procéder à l'arrestation du nommé Edmundo Rodriguez et de sa femme qui furent concierges de la prison de San Bernardo pendant la guerre civile.

Selon le rapport de police, le mari a avoué avoir commis deux cent vingt-cinq assassinats et participé à plusieurs milliers d'autres.

# LA LOTERIE NATIONALE

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

### Paiement des lots

Le Service des Emissions du Trésor (Pavillon de Flore) paiera :

1° A partir du 17 juin 1939, les lots de 220 fr. et ceux de 110 fr. ;

2° A partir du 21 juin 1939, les lots de 2.000 fr. et au-dessus.

Les caisses publiques désignées ci-après :

Recette Centrale des Finances de la Seine et Recettes perceptions ;

Trésoreries Générales, Recettes des Finances et Perceptions ;

Bureaux de Poste des chefs-lieux de département d'arrondissement et de canton et tous autres suffisamment importants désignés à cet effet ;

Trésorerie Générale, Paieries Principales et Paieries de l'Algérie ;

Trésoreries Générales de la Tunisie et du Maroc,

paieront à partir du 21 juin 1939 les lots de 220 fr. et 110 fr.

Pour les autres lots, les billets gagnants seront déposés contre récépissé à compter de la même date, et le paiement aura lieu à partir du quinzième jour suivant le dépôt.

Tous les billets gagnants présentés au paiement après le 6 décembre 1939 seront annulés. Seront annulés également les billets déposés pour vérification au plus tard à cette date, mais dont le paiement aura été demandé après le 16 février 1940. (Règlement inséré au « Journal Officiel » du 18 janvier 1939)


**Avez-vous votre dixième BANQUE M. ROY ?**

A ce tirage, plusieurs milliers de billets gagnants 200.000 frs, 50.000 frs, 20.000 frs, 10.000, 5.000, 2.000, 200 francs, etc... sont payables immédiatement à nos guichets !

**SWEEPSTAKE — Tirage le 22...**
Un seul billet peut gagner 8 MILLIONS ! Ne manquer pas d'acheter selon votre bourse !

**La pochette Merveilleuse (20 frs)**
25 numéros très variés — 25 chances

**La pochette Multicolore (165 frs)**
15/10e — 15 chances — 15 cent. de mille — Créations spéciales BANQUE M. ROY —


### La 11e tranche sera tirée à Nantes le 1er juillet

Paris, 16. — Sur autorisation spéciale de M. Paul Reynaud, ministre des Finances, le tirage de la tranche de l'aviation (11e tranche de la Loterie nationale pour 1939) aura lieu à Nantes le samedi 1er juillet, à 21 heures.

# ECHOS et CARNET

**CALENDRIER. — Samedi 17 juin 1939.** — 168e jour de l'année. — Soleil : lever à 3 h. 48 ; coucher à 19 h. 55. — Lune : lever à 3 h. 55 ; coucher à 19 h. 39. — Saint du jour : Saint-Avit.

**METEOROLOGIE. — Station de Lille.** — Observations faites le 16 juin, à 18 h. 15 : Baromètre 757 m/m 2, baisse de 0 m/m 9 depuis le matin à 8 h. — Thermomètre : froide 17°5, minima 13°7, maxima 24°7. — Etat hygrométrique 82. — Hauteur d'eau tombée depuis le matin à 8 h. : néant. — Direction du vent : S., force faible. — Direction des nuages : S. — Etat du Ciel : assez nuageux.

Prévision pour la journée de Samedi : Quelques ondées, assez belles éclaircies.

**PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord.** — Faibles pluies nocturnes et matinales suivies par l'Ouest de quelques éclaircies ; orages locaux ; Vent de Sud-Ouest, modéré, passant au secteur Ouest, modéré irrégulier. Le maximum de température sera en baisse de 2 à 3° sur celui de la veille.

**MARIAGE.** — Nous apprenons avec le plus grand plaisir le mariage de Mlle Denise VALCKE avec M. Alfred D'HALLEVIN.

Mlle Denise Valcke est la petite-fille de M. le Commandant Louis Valcke, ancien président du Comité exécutif de l'Etat indépendant du Congo, grand officier de l'ordre de Léopold II, commandeur de l'ordre de Léopold, et la fille de M. Maurice Valcke, consul général de Belgique à Lille, officier de l'ordre de Léopold.

M. Alfred d'Hallevin est le fils de M. Amfred d'Hallevin, chevalier de l'ordre de la Couronne.

La bénédiction nuptiale sera donnée par S. E. le Cardinal Liénart, évêque de Lille, le mercredi 21 juin, à 11 heures, en l'église Saint-Maurice, à Lille.

Nous adressons aux heureux époux nos meilleurs compliments.

### AVIS

Un concours pour le recrutement de 10 agents mécaniciens des ateliers de mécanique et de 3 agents mécaniciens des ateliers secondaires de force motrice sera ouvert à Paris, les 22, 23, 24 et 25 juillet 1939.

La liste d'inscription des candidatures sera close le 30 juin 1939 au soir.

Tous renseignements complémentaires seront obtenus en s'adressant à la direction régionale de Lille (section du personnel).


**90 Millions à gagner AU SWEEPSTAKE DU GRAND PRIX DE PARIS**

Les billets sont en vente dès maintenant.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant :

à nos dépositaires,
à nos vendeurs,
ou à nos bureaux, 186 rue de Paris, à Lille

Le dixième de billet ..... 11 fr.
Le carnet de 10 dixièmes du même numéro .. 110 fr.
Le carnet de 10 dixièmes de numéros différents 165 fr.

Pour les envois par poste joindre un mandat à la commande et ajouter 2 fr. 50 pour la France et 6 fr. 75 pour l'étranger.

Aucun envoi contre remboursement.


# A l'Exposition du Progrès Social

Jeudi, à l'inauguration du Palais de l'Enseignement, M. Pierre Lyautey, Commissaire général, a tenu à souligner que l'Exposition du Progrès Social était entièrement prête et que les visiteurs pouvaient être assurés maintenant de trouver dans les Palais et dans les divers pavillons des stands d'une richesse et d'une variété exceptionnelle.

Effectivement l'Exposition du Progrès Social bien qu'elle soit en province a véritablement l'allure d'une très grande manifestation comparable à celles qu'on a pu voir déjà dans la capitale.

Dans son ensemble comme dans ses détails et surtout grâce à la large part qui a été faite aux Arts dans l'aménagement intérieur, l'Exposition de Lille-Roubaix ne décevra pas bien au contraire, les visiteurs.

Avec la belle saison, l'Exposition doit maintenant connaître un succès populaire que mérite réellement l'effort considérable qui a été réalisé.

### A travers les Palais et les Pavillons

Que de choses, en effet, sollicitent et retiennent l'attention dans les divers édifices entourés de pelouses fleuries de « l'Expo 39 » !!

C'est d'abord le Grand Palais dont l'ornementation intérieure est splendide, qui offre à lui seul un ensemble de petites expositions qui ont chacune leur originalité : salon du livre et de la littérature, régionale, centre de la parure, salon de peinture et de gravures, curieuse rétrospective de la musique et du théâtre, stands de l'Organisation du travail, de la recherche scientifique — petit « palais de la découvert » — tourisme, thermalisme, sans oublier l'attraction « S. N. C. F. » où confortablement assis dans un compartiment de rapide, on fait sur place un séduisant voyage à travers la France.

En somme, l'Art et la Technique réunis dans ce Palais du Travail dont les dimensions imposantes sont d'ailleurs uniques en Europe.

Le grand Hall dans lequel se trouve le magnifique salon d'honneur de l'Exposition offre de son côté, une enfilade imposante de salles où s'exprime par de suggestives illustrations les multiples activités de la Prévoyance et de la Solidarité, les réalisations sociales des grandes villes du Nord et de l'Est, les derniers progrès de l'armement sanitaire.

Près de « La Famille, la Femme et l'Enfant » qui remporte un succès croissant, on voit un jardin d'enfants avec des jeux aussi nombreux que modernes et variés.

Au Palais de l'Enseignement, c'est une école maternelle qui retient l'attention avec ses charmants bambins présents tous les jours.

Voisinant avec les « Arts Ménagers », par ailleurs, la remarquable classe des décorateurs ensembliers marque un effort inconnu jusqu'à ce jour en province.

Pour la défense passive, les organisateurs avec l'aide de l'armée sont parvenus à présenter d'une façon aussi intelligente qu'utile, les moyens de protection contre le péril aérien.

Il y a ensuite l'Histoire de l'Art des Fêtes, traité comme une suite d'images d'Epinal, puis le cycle de l'eau, etc...

### Au « Gay Village »

Nous ne ferons que mentionner les édifices du « Gay Village » qui compose, avec le Sanctuaire ultra moderne la gare routière, la mairie, la poste, la ferme, l'école, un ensemble extrêmement pittoresque à l'extrémité de la rue Ramande où, dans une ambiance pleine de couleur locale, les « Tréteaux » font revivre le Théâtre du Moyen-Age à l'ombre du Beffroi, de la Halle dont le carillon égrène sa joyeuse chanson.

Le « clou » de l'Exposition est assurément, dans le Grand Palais Louis Pasteur, où la participation officielle de l'Allemagne occupe jusqu'au 10 juillet seulement une place importante, le plenicide studio de radiodiffusion auquel fait suite la galerie de télévision. Là, chaque jour se déroulent des concerts d'ondes musicales Martenot, étranges sonorités, des intermèdes chorégraphiques en lumière noire, la révélation de l'Exposition.

Les Palais de la Belgique et du Luxembourg, justifieraient à eux seuls par leur variété une visite, et de l'autre coté de la passerelle, s'ouvre le quartier des attractions avec les fontaines lumineuses, le Théâtre de Plein Air, le Zoo, le Centre colonial au charme exotique dans une atmosphère de « Luna Park ».

### La splendeur du Parc Barbieux à Roubaix

Que dire maintenant du « Centre Régional » de Roubaix qui est le sourire de l'Exposition avec ses frondaisons, ses miroirs d'eau, sa rivière et ses barques, ses jeux de lumière.

La technique et l'art se sont unis là aussi pour faire de ce « Centre Régional » où chaque département du Nord et de l'Est donne une image de son folklore et de son activité, une Exposition qui laisse loin derrière elle au point de vue de la décoration lumineuse tout ce qui a été fait jusqu'à présent.

Après les hommages officiellement rendus par plusieurs ministres et le chef de l'Etat lui-même, c'est maintenant, on peut en être persuadé la grande foule qui va venir, dès dimanche, apporter le tribut d'admiration que mérite réellement l'Exposition du Progrès Social, « l'Expo 39 ».

## Visiter le stand de la défense passive, c'est se documenter, s'instruire et se défendre utilement contre le péril aérien

*Une vue du stand de la Défense Passive à l'Exposition du Progrès Social.* (Ph. Réveil)

Le stand de la Défense Passive qu'on peut visiter et qu'on doit visiter à l'Exposition du Progrès Social, poursuit essentiellement un double but :

1° Informer le public sur les moyens de défense mis en œuvre contre l'action des bombardements aériens ;

2° Instruire sur les procédés que chacun peut utiliser pour limiter les dégâts occasionnés par les bombardements.

### La documentation générale du public

Au premier de ces buts (documentation générale du public) correspond la partie du stand consacrée à la protection collective. **Protection collective** active d'abord, avec l'artillerie de défense antiaérienne, les mitrailleuses, les projecteurs, l'aviation de chasse, l'organisation de la sécurité générale. Un tableau lumineux de très grande taille présentera sous une forme vivante et attrayante le cycle des opérations de défense passive et active depuis l'apparition des escadres de bombardement ennemies jusqu'à l'extinction des lumières dans les départements et l'entrée en action de la chasse, des projecteurs et des canons anti-aériens.

### La défense contre l'incendie

**Protection collective passive** ensuite, avec la **défense contre l'incendie** : équipes de défense locale d'îlots (habitants), équipes de premier secours, équipes de moto-pompes et sous forme de documentation photographique : grand secours Schématiquement, on y verra également en maquette, l'organisation type d'un sous-secteur de défense urbain. Enfin, une magnifique colonne à quatre faces présentera les grandes lignes de la défense passive des villes de Lille, Roubaix, Tourcoing, Valenciennes.

### L'instruction individuelle des habitants d'une Cité

Au second des buts, assurer l'instruction individuelle des habitants dans le cadre de la « **défense passive familiale** », a été réservée la plus grande partie du stand.

C'est d'abord la section « **Obéissez à l'appel des sirènes** », réservée aux sirènes. Le public pourra, en appuyant sur un bouton, se familiariser avec les signaux « Alerte » et « Fin d'alerte ».

C'est ensuite la section « **Eteignez vos lumières** », où, grâce à un dispositif électrique ingénieux, on pourra voir une ville réaliser successivement les trois éclairages : normal de paix, normal de guerre et d'alerte. Une maquette d'usine montrera les résultats qu'on peut obtenir dans le domaine industriel pour le camouflage des lumières.

### La protection contre les explosions, les incendies, les gaz

Puis viennent trois sections consacrées à la protection contre les trois aspects du danger aérien : **l'explosion, l'incendie, les gaz.**

La section « **Protégez-vous contre les bombes explosives** » comprend en grandeur naturelle une cave étayée par pièces métalliques et organisée en abri avec soupirail masqué, ports d'intercommunication entre caves, matériel d'abri (pelle, pioche, pince, klaxon, corde). Elle est complétée par des maquettes « à l'échelle » de renforcement de caves par pièces de bois, par une maquette de tranchées et par des croquis relatifs aux effets de l'explosion.

Puis vient la section « **Protégez-vous contre les bombes incendiaires** ». Cette défense de l'immeuble s'organise surtout dans les greniers ; aussi il a paru intéressant de présenter un « grenier type » débarrassé de matières inflammables, disposant des moyens de lutte indispensables (seau-pompe, extincteur, sable) protégé par filets protecteurs pour bombes légères.

La **protection contre le danger des gaz** est traitée sous forme d'un abri familial rendu étanche aux gaz par obturation des portes, fenêtres, cheminées au moyen de rideaux spéciaux. On y verra tout ce qui doit se trouver dans l'abri familial lorsqu'il est occupé : vivres en caisses étanches aux gaz, récipients d'eau potable, seau de soude, bouteille à oxygène, pharmacie, appareil téléphonique, etc...

### Une bombe de 800 kilos

Mais pour se protéger, il est nécessaire de s'instruire. Dans ce but, une place a été réservée aux sociétés de défense passive qui en ont fait la demande : Comité de coordination de la défense passive, Assistantes du Devoir National et Secouristes. Ces sociétés renseigneront les visiteurs sur toutes les questions relatives à l'instruction de la défense passive et aux engagements volontaires pour la défense passive.

La vieille institution lilloise des Canonniers Sedentaires sera brillamment représentée et se tiendra à la disposition du public pour les questions de recrutement relatives à cette formation de défense active anti-aérienne.

Cet ensemble est complété par une **documentation abondante** et concrète sur les bombes explosives, dont on pourra voir plusieurs échantillons importants. Une bombe de Zeppelin de 3 mètres de haut et pesant 800 kilogs, abandonnée par l'armée allemande à Maubeuge, en 1918, sera certainement un objet de curiosité pour les visiteurs.

# LES TRÉTEAUX ONT REMPORTÉ HIER UN GRAND SUCCÈS A L'EXPOSITION

Hier ont débuté brillamment les représentations des farces du Moyen Age, présentées par M. Cottinet au Tréteau de Tabarin.

Ce théâtre, dans l'ambiance si pittoresque du « Gay Village » et qui rappelle les mystères du Moyen Age, sur la place publique, constitue une attraction nouvelle qui s'ajoute à toutes celles qu'offre déjà l'Exposition.

Pour donner la réplique à Mlles Simone Cendry et Marguerite Marouzé, les excellents comiques MM. Cardon et Plaisant, du Théâtre Sébastopol, si aimés du public lillois, sortant de leur répertoire habituel, se sont révélés de très bons comédiens de farces.

Rappelons que chaque jour, à 15 h., 17 h. 30, 21 h et à 23 h., se renouvellera ce spectacle en plein air et gratuit.

# Au Palais de la Belgique

### L'ouverture du Cinéma

Ce soir, à 17 heures, au Palais belge, aura lieu la séance inaugurale du cinéma documentaire.

Cinq films seront présentés aux diverses personnalités qui assisteront à cette séance. Ce sera d'abord un document unique : L'Inauguration de l'Exposition de Bruxelles en 1910 par le Roi Albert, et pour suivre : Un Ennemi Public (la lutte contre la tuberculose) ; La Belgique Economique ; L'Electricité au service d'une œuvre sociale ; l'Artisanat ardennais, et enfin un documentaire sur la vie des pêcheurs flamands en Islande.

Chaque jour, au cours de six séances (11, 12, 15, 16, 17 et 18 heures) une quinzaine de films se rapportant aux œuvres sociales belges, au Tourisme, à quelques industries bien spéciales, seront présentés au public afin que tous les visiteurs de l'Exposition puissent assister aux séances ; celles-ci seront entièrement gratuites.

### L'INAUGURATION DU CARILLON

Samedi, à 20 h. 30, M. Clément, carillonneur de la ville de Tournai, donnera le concert inaugural au carillon du Palais de la Belgique, installé hier tout au tour de la tour de 60 mètres.

Dès demain, les meilleurs spécialistes de Belgique, qui est par excellence la patrie du carillon, se relaieront pour interpréter les airs des plus grands maîtres.

### LES « BALLETS FRANÇAIS » AVEC LILY DARSONVAL, DE L'OPÉRA, AU CENTRE RÉGIONAL DE ROUBAIX

On sait que dimanche, à 20 h. 30, l'Exposition du Progrès Social organise au Centre Régional de Roubaix, une grande fête de nuit à laquelle prendront part la troupe « Stella », du « Petit Monde Artistique » de Tourcoing, et les « Ballets français ».

Avec l'appui de M. Huysmans, directeur des Beaux-Arts, et par autorisation spéciale, les principaux artistes chorégraphiques du Théâtre National de l'Opéra ont été choisis pour lancer en province et à l'étranger les « Ballets français ».

Cette troupe d'élite s'est constituée en somme sur le modèle des réputes « Ballets russes ». Son but est de décentraliser les manifestations de l'art français de la danse.

L'Exposition du Progrès Social aura à cet égard un privilège inappréciable puisque ce sera la première fois qu'à cette occasion cette troupe artistique de tout premier ordre se produira ailleurs qu'à Paris.

Nous publierons demain le programme de cette fête en chronique des spectacles.

### LE FOLKLORE, AU CENTRE RÉGIONAL DE ROUBAIX

**LE GROUPE DU BERRY DIMANCHE 18 JUIN**

Une nouvelle fête folklorique se déroulera dimanche 18 juin, de 15 h. à 16 h., au « Centre Régional » de Roubaix. Un groupe artistique d'une qualité exceptionnelle évoquera le pittoresque et charmant folklore berrichon qui s'est déjà fait connaître, non seulement en France mais dans presque tous les pays d'Europe.

Le groupe du Berry a déjà fait les beaux jours des fêtes de folklore organisées par des villes comme Nice, Grenoble, Vichy, etc... et pour lesquelles elles dépensent chaque année des milliers de francs.

Le Maître sonneur Lucien Guillemain en a pris la direction artistique. L'âme du Berry, ses chants de terroir où se mêle parfois une pointe d'humour ou d'ironie, la vie simple et familiale du paysan, se traduisent dans des danses : quadrilles, polkas et bourrées animées par le son de la cornemuse ou de la musette. Certaines de ces danses ont pris leur origine au XVIIe siècle.

Les hommes portent la longue blouse noire, ils sont coiffés d'un feutre à larges bords ; le caraco, la jupe de laine, à larges plis, le tablier à fleurs ou à ramages et le fichu de soie brodée dont les femmes se revêtent, forment une agréable symphonie de couleurs. Certains costumes de femmes furent portés au temps de Georges Sand, la dame de Nohant, en pays berrichon.

Nous donnerons demain le programme que le groupe du Berry exécutera dimanche.

### LOTERIE NATIONALE

« Le tirage préliminaire de la Tranche Spéciale du Grand Prix de Paris de la Loterie Nationale 1939, sera assuré le jeudi 22 juin, à 17 h. 30, sur l'Hippodrome de Longchamp.

« Devant le succès croissant de cette émission, il ne saurait trop être conseillé au public de ne pas attendre les derniers jours pour se procurer des billets.

« Il est rappelé qu'en dehors des nombreux lots moyens, cette tranche comporte trois gros lots : un de 6 millions, un de 3.500.000 fr. et un de 2.500.000 fr.

« En outre, les 15.000 billets ayant la même terminaison de deux chiffres que le billet auquel aura été affecté le cheval classé premier au Grand Prix de Paris, gagneront chacun 1.000 fr. ».


**Avez-vous acheté votre Dixième BANQUE M. ROY ?...**


### UNE CONFÉRENCE SUR RACINE PAR M. ANDRÉ THÉRIVE

Il appartenait à l'Exposition du Progrès Social de commémorer le tricentenaire de Racine. M. Albert Croquer, président du Comité d'accueil et qui organise les conférences de l'Expo, a fait appel à M. André Thérive qui était l'homme le mieux qualifié pour nous parler de l'immortel auteur d' « Athalie ».

M. Albert Croquez a finement présenté la critique littéraire du « temps » à un auditoire nombreux, choisi et attentif.

Quel dommage que la scie d'un menuisier trop proche et le marteau d'un charpentier voisin aient contrarié et cette attention du public et la verve du conférencier !

M. André Thérive a un langage très châtié. Il parle avec aisance et son élégance est innée en lui tant dans le choix des mots que dans son allure.

Il a dressé le bilan de la gloire de Racine, de qui Louis XIV a dit, lorsqu'il apprit la mort du poète à Boileau : « Nous avons beaucoup perdu vous et moi à la mort de Monsieur Racine ».

Le XVIe siècle avait été peu indulgent pour Racine de qui La Harpe avait dit : « Racine passera comme le café », mot cruel qui a toujours été, mais à tort attribué à Mme de Sévigné.

M. A. Thérive parcourut toute la littérature pour nous rapporter ce que les grands auteurs avaient écrit sur Racine.

Il résulte de ce bilan que Racine a été mal jugé durant de longues années. Il n'a acquis une gloire incontestée qu'en 1880 et une gloire plus incontestée encore en 1910 et qu'il doit presque entièrement à la dilection qu'Anatole France avait pour Racine.

A vrai dire, il n'était pas très bien compris. Il ne l'est encore pas beaucoup, du moins, comme le dit M. Thérive, « par les usagers ordinaires de l'enseignement secondaire ».

C'est à tort qu'on a dit de Racine qu'il était immoral. Peintre éternel de la passion (dangereux à utiliser trop tôt dans les écoles), Racine n'était pas immoral. Henri Bataille était immoral. La lutte entre la passion et le devoir n'est pas immorale, ce qui l'est (cas de H. Bataille) c'est de présenter la passion qui n'a pas connu le devoir.

Pauvre Henri Bataille qui est mort de la critique ! Il ne sera jamais épargné !

Racine, auteur nordique plus qu'auteur nordiste et qu'on ne concevrait pas natif du sud de la Loire, est un auteur classique, scolaire et universitaire, parce qu'il y a dans sa poésie le sens du goût attique qui est le bon goût éternel par opposition au mauvais goût. Par là il nous touche, nous intéresse, nous intrigue, nous émeut.

Le conférencier conclut en disant que Racine était le poète d'une civilisation parce que la civilisation a le sens de l'histoire, parce qu'une civilisation est l'art de sentir qu'à travers les longs siècles qui composent l'histoire de l'humanité il existe une unité.

Racine, pierre de touche de l'esprit français, est l'auteur français.

A. L.

### LA JOURNÉE D'AUJOURD'HUI

**A LILLE**

Congrès de la Fédération des Groupements d'Officiers de Réserve de la 1re Région (1re journée).

Réunion de MM. les Avoués du Ressort de Douai à l'Exposition.

17 h. : Palais Louis Pasteur, place des Nations, conférence par M. Dauty-Lafrance, préfesseur au Conservatoire National des Arts et Métiers sur « L'Organisation scientifique du travail ».

20 h. 30 : Inauguration de la salle des spectacles : Grande soirée de gala avec le concours de Lycette Darsonval et Serge Peretti et le « Ballet de l'Opéra ».

21 h. : Au Théâtre de Plein Air : Grande soirée de folklore organisée par le « Groupe artistique et costumé du Berry ».

23 h. : A l'issue de la soirée de gala, dans le grand salon d'honneur de l'Exposition : Grand bal du Théâtre avec intermèdes.

**A ROUBAIX**

20 h., 21 h. 30 : Au Théâtre d'Eau, ouverture par la Fanfare « L'Avenir » de Herseaux.

21 h. 30 à 23 h. : Grande fête chorégraphique par la Section féminine de « L'Avenir Sportif d'Herseaux ».


Tous les Restaurants et la majorité des Friteries de l'EXPOSITION emploient

**L'Huile de Table des Chartreux**
la plus douce et la meilleure.

2846


# LA FOIRE COMMERCIALE DE VALENCIENNES symbole de l'optimisme enfin revenu

Nul doute que le succès de la 7e Foire Commerciale et Agricole de Valenciennes sera, cette année, des plus vifs.

Les motifs de cet engouement des exposants pour la belle manifestation du Hainaut sont simples. Son renom a depuis longtemps dépassé les limites de notre contrée et a été porté bien loin. L'an dernier, les commerçants qui firent confiance aux organisateurs ne le regrettèrent pas : une foule considérable envahit les stands et le chiffre d'affaires réalisé battit les plus optimistes prévisions.

Les graves inquiétudes qui étaient le lot de tout un chacun, il y a quelques semaines encore, sont maintenant dissipées. Les Français ont compris que leur devoir était de répondre à l'appel du gouvernement et d'acheter. Ils manifestent ainsi leur confiance dans les destinées du pays.

Inutile de le souligner : toutes les branches du commerce seront représentées à Valenciennes. Quelques firmes importantes ont compris quel vaste champ de prospection la remarquable manifestation leur offrait et y vulgariseront leurs produits.

La S. N. C. F. fera des réductions très appréciables aux innombrables voyageurs qui se rendront à Valenciennes. Un programme de festivités, fort étudié, ne constituera pas le côté le moins attrayant de la Foire.

## « DÉDÉ ET DOUDOU » LES JUMEAUX FACÉTIEUX